



Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 juin 2019

n° 101-19

Objet : RS - Tableau des effectifs

- date de convocation le 21 juin 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-sept juin à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jarsy, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 28

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Xavier Dullin - Benoit Perrotton
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Frédéric Bret à Michel Dyen - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Dominique Pommat à Bernard Januel - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 20

Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - David Dubonnet - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Pierre Perez - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 27 juin 2019

délibération n° 101-19

objet **RS - Tableau des effectifs**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs consécutivement à des mouvements de personnel et aux avancements de grade et promotions internes au titre de l'année 2019.

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la modification du tableau des effectifs,

Vu la décision n° 023-19 du Bureau du 21 février 2019,

Vu l'avis du comité technique du 18 juin 2019,

Vu le budget 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : procède à la modification du tableau des effectifs, comme indiqué ci-dessous :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		4	
Attaché hors classe		2	
Attaché principal		11	
Attaché		32	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	11	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		6	
Rédacteur		18	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	17	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		18	
Adjoint administratif		20	
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef	A	2	
Ingénieur principal		23	
Ingénieur		17	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	13	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		23	1 TNC 50 %
Technicien		19	
Agent de maîtrise principal	C	24	
Agent de maîtrise		20	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		77	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		48	
Adjoint technique		59	1 TNC 50 %
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmière de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe	C	5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe		3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^{ème} classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %

FILIERE ANIMATION			
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1 TNC 50 %
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe		9	
Educateur des activités physiques et sportives		7	
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	1	
Total		512	

Article 2 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 101-19

Objet de l'acte : RS - Tableau des effectifs

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la
F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 27 juin 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190627-lmc1H22222H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22222H1

Date de transmission en Préfecture : 08 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 08 juillet 2019